

## HARRAGAS L'Eldorado ou la mort

"Harragas", un phénomène qui prend de l'ampleur dans les wilayas côtières de l'Est et qui s'enracine dans les esprits faisant miroiter un Eldorado à portée des rames des frêles embarcations bravant les dangers de la Méditerranée. L'aventure a séduit plus d'un et la rumeur a pris le relais pour glorifier ceux qui ont réussi sur l'autre rive, encourageant ainsi tous ceux qui hésitent encore à "prendre le large". A Annaba, le 31 décembre 2006, veille du jour de l'an, dans la soirée, 11 embarcations de fortune ont été mises à la mer à partir de la plage de Sidi-Salem (Annaba), à leur bord pas moins de 50 jeunes prêts à tout pour rejoindre la Sardaigne. Ils prirent la mer à moins que ce ne soit la mer qui les a pris puisqu'ils disparurent et depuis, aucune nouvelle. Là aussi, la rumeur fait état de leur arrivée en Sicile, certains parmi ces clandestins auraient téléphoné pour dire qu'ils se portaient bien et que tout allait pour le mieux pour eux. Sur cette terre d'accueil, ils travailleraient déjà et gagneraient "plein de fric". Stimulés par cette "bonne nouvelle", dans la nuit du 22 au 23 janvier 2007, ce sont 10 adolescents qui entreprirent la périlleuse traversée sur une mer démontée à bord de 2 canots à moteur à partir de Ras-El-Hamra. Une visibilité nulle du fait d'un brouillard très dense, l'absence d'outils de navigation ont fait que les 2 embarcations se retrouvent perdues au large des côtes tunisiennes. Sauvés par le "Tropical Land" un navire marchand battant pavillon maltais, les 10 clandestins furent remis aux garde-côtes tunisiens, qui, à leur tour, les remirent à leurs homologues algériens. Cette mésaventure n'a en rien entamé la volonté et la détermination des candidats à l'émigration clandestine puisque le 3 février courant, 8 harragas âgés entre 21 et 32 ans, ont pris la mer de nuit à partir de la plage Toche toujours en direction de la Sardaigne. Ils disparurent en haute mer, leurs parents tentèrent en vain de les joindre sur leurs téléphones portables. Des informations font état de cadavres (non identifiés encore) rejetés par la mer sur les côtes tunisiennes et l'on craint qu'il s'agit là des mêmes jeunes qui sont partis de la plage annabie. Tout récemment, dans la nuit de mercredi à jeudi derniers 8 harragas ont été interceptés par les garde-côtes de la station maritime principale du port de Annaba. Dans la wilaya d'El-Tarf et à partir des plages d'El-Kala, l'été dernier, ce sont 11 harragas qui avaient volé un petit bateau – en prenant la précaution de transporter une réserve suffisante de carburant – qui avaient appareillé en direction des côtes italiennes, ils y étaient bien arrivés, mais 5 d'entre eux avaient été arrêtés, les 6 autres ont pu regagner Rome et s'y sont installés dans la clandestinité. La nouvelle s'était répandue et ces clandestins avaient été fêtés en héros, les jeunes de la région les voyaient comme des modèles à suivre. Des émeutes, on en trouve dans tous les villages et villes des quelque 500 km de la côte est, de la petite localité de Berrhane, ce sont 30 jeunes qui tentèrent l'aventure à bord d'embarcations de toutes sortes, certains auraient réussi à atteindre la terre ferme de l'autre côté de la Méditerranée, d'autres ont été repris et bien d'autres ont disparu. La liste des candidats est encore ouverte, le chômage et la misère étant le quotidien des dizaines de milliers de jeunes qui tentent de s'en sortir par tous les moyens, parfois au prix de leur vie. Tant que des solutions durables n'ont pas été apportées, la saignée continuera et l'on verra d'ici quelque temps des boat people à l'assaut de l'autre rive de la Méditerranée.

"L'Eldorado ou la mort" telle est la devise des jeunes aujourd'hui à Annaba et dans toute sa région.

M. Rahmani

### AVIS DE DECES

La famille Gasmî, parents et alliés ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère

**Mme Vve Gasmî El Hadj Arezki  
née Rebouh Fatima**

survenu hier 24 février 2007 à l'âge de 92 ans.

La levée du corps aura lieu du 43, rue Didouche-Mourad - Alger.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui au cimetière de Chérag.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

----- ooOOoo -----

### AVIS DE DECES

Les enfants Sadou Lounis d'El Biar ont la douleur de faire part du décès de leur mère Mme Vve Sadou née

**Medahi Tassadit.**

L'enterrement a eu lieu hier 24/02/2007

La veillée du 3<sup>e</sup> jour aura lieu demain 26/02/2007 au domicile mortuaire sis, 140, rue Ali-Khodja, El Biar.

## UN COLIS SUSPECT DETRUIT HIER PAR LES ARTIFICIERS À DIDOUCHE-MOURAD Alger entre inquiétude et indifférence

Deux alertes à la bombe en espace de trois jours, au cœur de la capitale, Alger. Les habitants du Sacré-Cœur, en haut de la rue Didouche-Mourad, ont été secoués, hier, par une forte explosion. Alertés par un gérant d'un taxi-phonie, qui a suspecté un paquet abandonné sur l'une des cabines téléphoniques par une cliente, des artificiers se sont dépêchés sur les lieux, pour faire exploser le contenu de l'objet suspect. «L'explosion était très forte.

On est persuadés que c'est une vraie bombe», indiquent les riverains, sous le choc. Ne pouvant effectivement pas confirmer la présence d'une bombe à l'intérieur du paquet dissimilé dans un sachet noir, le gérant de ce taxi-phonie, un jeune de 20 ans, nous raconte sa mésaventure de la matinée d'hier. «Je sais que c'est une cliente qui a laissé le paquet. Elle portait le hijab et voulait particulièrement appeler de la cabine 6, la plus proche à la porte.

Moi, je lisais le journal tranquillement lorsque je me suis rendu compte qu'elle n'était plus là. J'ai jeté un coup d'œil au compteur. Il était à zéro. J'ai aperçu le paquet et je voulais l'interpellier. En sortant, il n'y avait plus de trace de la jeune femme. C'est là que j'ai suspecté le paquet et je l'ai mis à l'extérieur de mon commerce, avant d'alerter les services sécuritaires», a-t-il témoigné. Les mains tremblantes, les yeux

larmoyants, le jeune homme est bouleversé à l'idée d'être passé à côté de la mort. «Je n'arrête pas de penser à ce qui aurait pu m'arriver. J'aurais pu mourir. C'est terrible», dit-il en s'excusant de ne pas pouvoir aller plus loin dans la discussion. L'explosion d'hier, même si elle a été provoquée par les artificiers, a réussi à semer la psychose au sein des habitants de la capitale qui vivent ces dernières semaines avec l'alerte à la bombe. La dernière en date celle de mercredi dernier, lorsque un engin explosif a été désamorcé, à la place du 1<sup>er</sup>-Mai, rue Hassiba-Ben-Bouali. Celui-ci a été découvert dans un sac à dos, jeté dans une poubelle. C'est grâce à la vigilance des riverains que le pire a été évité. Plusieurs fausses alertes à la bombe ont été également signalées dans les différents quartiers de la capitale. Le paradoxe est toutefois dans le fait que malgré la grande psychose constatée chez les habitants qui voient en cette recrudescence de terrorisme, un retour vers les années de terreur, la vigilance n'a pas encore mûri dans les esprits. «Normal, *ma kan oualou*», «*hebou yekhaoutouna berk*», «non.

C'est pas des vrais bombes», ce sont là quelques déclarations des différents commerçants et piétons interceptés sur le sujet de la sécurité et du retour des attentats à la bombe. Les plus attentifs d'entre eux affirment

avoir renforcé la sécurité et sont plus vigilants par rapport aux mois passés. «J'ai l'œil sur tous les clients qui rentrent dans mon magasin. C'est notre vie qui est en danger», avance un vendeur de disque, qui affirme avoir engagé de nouveaux agents de sécurité. Un gérant de Pizzeria songe également à investir dans la sécurité. «Nous sommes confrontés à de multiples menaces et le retour de l'insécurité nous mène à mieux réfléchir sur la nécessité de sécuriser nos commerces», a-t-il signalé. La peur au ventre, le regard méfiant, le pas parfois pressé, les habitants d'Alger n'arrivent pas encore à extérioriser leur sentiment d'insécurité, en continuant à occuper les grandes artères, avant de les vider en espace de quelques minutes, à la suite de chaque alerte, réelle ou fautive. Le renforcement des barrages sécuritaires, la rigueur des policiers dans le contrôle des véhicules et l'interdiction de stationnement sur plusieurs artères n'ont pas laissé indifférents les Algérois qui sont à l'écoute de la moindre information sécuritaire, sans pour autant redoubler leur vigilance.

L'idée de revivre le cauchemar des explosions est, de toute vraisemblance, intolérable et inimaginable pour les habitants de la capitale qui viennent à peine de reprendre à vivre !

Rosa Mansouri

## ORAN : 21<sup>e</sup> JOUR DU PROCES BCIA/POURSUITE DES PLAIDOIRIES DE LA DEFENSE

### «En permettant à la BCIA d'agir dans l'ombre, on ne pouvait qu'aboutir à ce résultat navrant»

*Poursuivant leurs plaidoiries en ce 21<sup>e</sup> jour du procès de la BCIA, les avocats de la défense se disent persuadés que s'il y avait eu un contrôle plus rigoureux quant à la gestion et aux assurances que présentaient la BCIA qui justifieraient sa crédibilité ou non, on n'en serait pas là à juger tous ces accusés, qui sont les seuls à devoir répondre de faits dont les principaux auteurs sont «accusés non concernés par le procès». Pour l'un des avocats de la défense, Me Rached, la tenue de ce procès est prématurée et aurait dû avoir lieu une fois tous les pouvoirs en casation traités. Permettant ainsi à tous les prévenus de répondre chacun par rapport aux accusations qui lui sont adressées.*

**Amel B. - Oran (Le Soir)**

- En ce début de semaine, les plaidoiries étaient orientées vers une probabilité, à savoir que s'il n'y avait pas eu «d'incident de paiement», leurs clients ne se seraient pas retrouvés en tant qu'accusés, dès lors que la BEA n'aurait pas trouvé utile de porter plainte, «l'incident» étant réglé avec le paiement de ces traites par la BCIA et les employés de la BEA auraient à la limite été sanctionnés. Une idée qu'aurait déclarée, disent-ils, l'ex-directeur régional de la BEA. Or, il faudrait revenir sur les déclarations de ce dernier et remettre cette idée dans son contexte.

L'ex-directeur régional de la BEA avait déclaré que s'il n'était question que d'un incident de paiement le problème aurait été réglé sans recourir à la justice. Or, avait-il ajouté, il ne s'agissait pas uniquement de refus de

paiement en raison du motif de présentation tardive, mais les 41 traites n'étaient en fait qu'une goutte qui avait fait déborder un vase contenant un détournement et une dilapidation qui existaient bien avant ces traites dont il était question, d'où le déclenchement d'une enquête approfondie qui révéla un préjudice de plus de 13 milliards de dinars.

Le déroulement du procès et les différentes déclarations ont démontré que s'il n'y avait pas eu «cet incident de paiement», le pot aux roses n'aurait jamais été découvert et le préjudice aurait été plus conséquent et donc fatal pour la BEA.

Durant sa plaidoirie, Me Rached s'est dit désolé «face à l'incapacité de la partie civile à fournir le montant exact et certain du préjudice. Il n'y a pas d'approximatif et encore moins d'accusation en bloc contre tout

un groupe de personnes».

L'intervenant s'est dit perplexe lorsqu'il entend parler de «complicité positive», une expression qu'il n'avait, dit-il, jamais entendu parler auparavant. «La complicité, ou elle est établie ou elle ne l'est pas. Si elle est avérée, dans ce cas-là, où est l'autre personne complice et en admettant que ce soit la BCIA, elle seule, par le biais de ses représentants, pourrait s'expliquer et fournir ses propres réponses.» Revenant sur le rapport d'expertise, l'un des avocats de la défense insiste sur sa nullité. «L'expert est incompétent. D'ailleurs l'un de nos collègues viendra vous présenter preuves à l'appui, que l'expertise est non seulement pas conséquente mais pas fiable du tout.» Une déclaration faite auparavant, mercredi dernier, par un autre confrère à lui qui affirmait que le lendemain, jeudi, un collègue apporterait ces preuves, ce qui ne fut pas le cas. Il faudra attendre les jours suivants pour prendre connaissance de cette affirmation qui prouverait, selon ces avocats de la défense, la non-crédibilité de l'expert et de son rapport d'expertise.

L'après-midi, les avocats de la défense de Ben Oussad ont clairement dénié le fait que la partie civile ait essayé de «brouiller la

cour en désignant les accusés ici présents comme étant tous coupables sans exception. S'il y a un innocent dans ce box des accusés, il s'agit bien de notre client.» Concernant la responsabilité individuelle pour laquelle leur client est poursuivi, ses défenseurs la rejettent de suite puisque, disent-ils, «notre client ne connaît aucun des accusés ici présents et n'a rien fait de répréhensible».

Leurs confrères qui leur ont succédé pour défendre leurs clients, Belarbi Mokhtar et Khilifa Brahim, décriraient à la cour la situation sociale peu enviable dans laquelle vivaient leurs clients qui ont vu en ce procédé du crédit bancaire une aubaine qui allait leur permettre de s'en sortir, sans se douter un instant qu'ils allaient se retrouver derrière les barreaux.

Le rythme des plaidoiries, semble bien avancer puisqu'on en est déjà à plus de la moitié des avocats qui devaient intervenir, ainsi aujourd'hui, tout laisse à penser qu'au plus tard ce mardi la défense aura clôturé ses interventions.

L'angoisse est visible chez chacun des 43 accusés et leurs familles qui viennent quotidiennement assister au procès, tous espèrent un soulagement bénéfique.

A. B.